Eléments de questions à Madame la Ministre :

De très nombreux parlementaires se sont émus de l'impact de la restauration de la continuité écologique sur la destruction des seuils et des moulins, patrimoine très attractif de notre pays. Vous nous avez chaque fois rassuré en affirmant que ce n'était pas le cas, que le ministère n'exigeait pas la destruction des seuils de moulin. Je vous en remercie car comme vous, je suis évidemment attaché au modèle qui a permis aux générations précédentes de nous transmettre une eau de qualité tout en satisfaisant les besoins des populations, le développement industriel et surtout en créant les conditions pour un épanouissement exemplaire de la biodiversité aquatique. Même si nous avons tout gâché en un peu plus d'un siècle, nous connaissons la recette pour y remédier et les systèmes hydrauliques des moulins en sont un élément majeur.

Si les générations qui nous ont précédé ont su conserver toutes les espèces de poissons avec une multitude de seuils de moulins, ce n'est évidemment pas en les enlevant qu'on va les faire revenir. D'ailleurs, les saumons déclinent aussi en Alaska dans des cours d'eau sur lesquels il n'y a aucune construction humaine, et les saumons de l'Allier disparaissent dans un cours d'eau pour lequel des milliards d'€ ont été dépensés inutilement afin de faciliter leur déplacement, accusant les obstacles de tous les maux! Le déplacement ne signifie pas reproduction parce que dans la hiérarchie des impacts, la qualité de l'eau est primordiale.

Madame la Ministre, ne pensez-vous pas qu'il est urgent d'exiger de vos services décentralisés et des Agences de l'eau, de modifier les SDAGE afin qu'ils ne mentionnent plus comme priorité la destruction totale ou même partielle, des seuils et ouvrages? Ne serait-il pas nécessaire d'exiger des Agences de l'eau et des collectivités qu'elles cessent le chantage financier en faveur de la destruction et qu'elles accordent le financement maximum à tous les aménagements qui respectent l'intégrité du seuil, son potentiel et ses services écologiques et le minimum à ceux qui veulent le détruire ? C'est-à-dire l'inverse de ce qui est proposé actuellement, puisqu'on sait aujourd'hui que c'est contre-productif et que ce n'est pas ce que vous souhaitez.

De telles décisions ramèneraient les conditions qui, à travers un écosystème anthropisé fonctionnel, comme celui qui a fait ces preuves il n'y a pas si longtemps, nous permettra de transmettre aux générations futures ce que les générations précédentes nous avaient légué, c'est-à-dire un milieu aquatique propre et riche. A l'inverse, l'effacement de tous les obstacles nous conduit vers l'inconnu et fait courir un grand risque aux populations qui se sont installées sur les cours d'eau justement parce qu'ils étaient maîtrisés.

Nos espèces de poissons endémiques peinent à lutter contre la pollution et le chaos climatique. La dernière chose dont elles ont besoin, ce sont des pelleteuses pour

en plus détruire les habitats stables comme les seuils, où elles se réfugient depuis des siècles avec un certain succès puisqu'elles sont encore présentes aujourd'hui, quand, bien d'autres espèces ont disparu.

Contacts:

Alain Forsans, Président FFAM, <u>direction@moulinsdefrance.org</u>
Albert Higounenc, CA FFAM, tresorier@moulinsdefrance.org
Patrice Cadet, CA FFAM, cadetpatrice@orange.fr